

CEREMONIE DE DISSEMINATION ET DE VULGARISATION DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE L'ETUDE NATIONALE PROSPECTIVE COTE D'IVOIRE 2040

Projet d'allocution de Madame le Ministre du Plan et du Développement

15 juin 2017

*Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions de la République ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministères ;
Monsieur le Préfet de Région de Yamoussoukro ;
Mesdames et Messieurs les membres du Corps Préfectoral ;
Madame le Représentant du Gouverneur du District de Yamoussoukro ;
Monsieur le Représentant du Maire de Yamoussoukro ;
Mesdames et Messieurs les Elus ;
Madame le Représentant du Président de la Commission de l'Union Africaine ;
Monsieur le Représentant de la CEDEAO ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs centraux et Chefs
de Services ;
Honorables Chefs coutumiers et religieux,
Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé et de la Société
Civile ;
Honorables invités ;
Chers amis de la presse ;
Mesdames et Messieurs,*

Je voudrais, au nom de Monsieur le Premier Ministre SEM Amadou Gon COULIBALY que j'ai l'insigne honneur de représenter, vous exprimer le grand plaisir et l'immense privilège que je ressens en présidant la présente cérémonie de « dissémination et de vulgarisation du Plan National de Développement et de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 ». Monsieur le Premier Ministre aurait bien voulu y prendre part mais, des contraintes indépendantes de sa volonté l'en ont empêché.

*Honorables invités,
Mesdames et messieurs,*

Avant tout propos, permettez-moi de saluer les autorités politiques et administratives de Yamoussoukro, nos hôtes, à qui je voudrais, ici, exprimer notre profonde reconnaissance.

Le plaisir que chacun de nous ressent à séjourner dans cette ville, ne tient pas uniquement à sa beauté et aux conditions de travail remarquables. Il tient également et surtout aux marques d'amitié, de fraternité dont nous sommes l'objet chaque fois que nous y sommes. Monsieur le Maire, Monsieur le Gouverneur, soyez en remerciés.

Il me plaît également de saluer la présence de mes Collègues du Gouvernement qui, en dépit des nombreuses obligations, ont tenu à rehausser cette cérémonie de leur présence.

Je me réjouis particulièrement de la présence distinguée du corps préfectoral et des élus (députés, conseils généraux et maires), nous rassurant sur la dissémination et la vulgarisation des études et documents qui sont examinés à ce séminaire auprès des populations de toutes les régions de Côte d'Ivoire.

Je voudrais aussi saluer tous les experts et spécialistes issus de l'administration, du secteur privé national, de la société civile, et du monde universitaire, pour le travail déjà accompli lors de l'élaboration des documents qui nous réunissent aujourd'hui.

Qu'il me soit enfin permis d'adresser mes vives et chaleureuses salutations à l'ensemble des partenaires au développement, dont le soutien à tous les niveaux, n'a jamais fait défaut à la CI.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais voir en votre disponibilité et votre forte mobilisation de ce jour, le signe du rassemblement des filles et fils du pays autour d'un objectif commun : comprendre la vision de la CI pour l'horizon 2040 et s'approprier les choix stratégiques qui en ont découlés, ainsi que leur opérationnalisation dans le Plan National de Développement 2016-2020, pour mieux contribuer au développement du pays.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs

Un bref rappel historique nous apprend que la CI s'est bâtie en appuyant sur deux instruments essentiels : la prospective et la planification.

En effet, la première étude nationale prospective date de 1973-1974 avec la réalisation de CI-2000. Elle a coïncidé avec le développement de l'approche prospective au plan international, et je voudrais ici saluer le PNUD qui, déjà à cette époque, a inscrit la CI au nombre des pays africains précurseurs en la matière.

Plus récemment, le Gouvernement a renoué avec la tradition prospective, en adoptant lela quatrième ENP de la CI, l'ENP CI-2040. Ce faisant, nous renouons avec cette volonté de scruter l'horizon futur, largement et en profondeur, pour dégager les évolutions possibles de notre société en vue d'opérer des choix stratégiques les meilleurs.

Quant à la planification, elle a toujours fait partie de l'arsenal des instruments de gestion de notre économie, et le pays s'est dotée en 2015 du Plan National de Développement 2016-2020, sous la vision et les orientations du Président

de la République, SEM Alassane OUATTARA.

C'est donc deux instruments essentiels que le Gouvernement a adoptés en 2015, l'ENP CI-2040 et le PND 2016-2020.

Ces instruments sont importants, car comme vous le savez, c'est le développement et la mise en cohérence de la prospective et de la planification, depuis le début des indépendances, qui a permis à pays de réaliser d'importants investissements dans les secteurs sociaux et dans les infrastructures économiques.

L'ENP CI-2040 nous proposé trois visions d'évolutions de notre pays, parmi lesquels nous avons opté pour le scénario de « l'Eléphant Emergent » qui s'énonce comme suit : la Côte d'Ivoire puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde.

La mise en œuvre harmonieuse des Plan Nationaux de Développement devrait conduire le pays vers le futur souhaité à l'horizon 2040. Le premier Plan, le PND 2012-2015, a permis : i) de stabiliser et de relancer l'économie au sortir de la crise, ii) de réhabiliter les infrastructures socioéconomiques existantes et d'élargir considérablement la base d'infrastructures (routes, ponts, ports, énergie, écoles, santé, etc.). Des réformes structurelles et sectorielles ont consolidé le cadre macroéconomique et amélioré l'environnement des affaires.

Le PND 2016-2020 devrait accélérer la marche de notre pays vers le statut de pays émergent avec une base industrielle solide. Pour ce faire, le pays entend s'appuyer sur les cinq piliers qui résultent de l'analyse stratégique. Il s'agit : (i) du renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance; (ii) de l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social; (iii) de l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation; (iv) du développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement et ; (v) le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

Sa mise en œuvre devrait se traduire par une réduction significative de la pauvreté et une montée concomitante de la classe moyenne pour soutenir durablement le processus de croissance.

Ce plan est fondé sur la conviction selon laquelle l'accélération de l'industrialisation et la transformation de nos matières premières sont essentielles à la consolidation et à la pérennisation d'une croissance forte et durable pour les prochaines années.

Il s'agit donc pour le Gouvernement de consolider les nombreux acquis, d'accélérer les réformes, de faire face, avec détermination, aux défis majeurs qui persistent, tels que l'emploi des jeunes et l'amélioration des revenus des couches sociales les moins favorisées.

Efficiencia, efficacité, durabilité, cohésion sociale et égalité des chances sont les principes directeurs qui doivent caractériser l'action publique.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent est aujourd'hui un projet national, à la réalisation duquel chaque habitant devrait jouer sa partition. Il s'agira notamment pour vous et pour nous, d'opter pour l'avènement d'un citoyen nouveau, contribuant à maintenir un climat de paix, de sécurité et de cohésion sociale, préalable à tout développement.

Aux Présidents des Conseils Régionaux et Maires, responsables et gestionnaires au quotidien de nos collectivités locales, vous avez un rôle essentiel à jouer dans la création de la dynamique locale et la traduction du Plan National de Développement et la vision prospective en projets et programmes pour l'amélioration du bien-être de nos populations.

Par votre position, vous connaissez mieux que quiconque les aspirations et les attentes de nos concitoyens, mais aussi et surtout les atouts et potentialités de vos territoires. Vous devez mettre en évidence, préparer et mobiliser les synergies pour la pleine contribution de vos régions et départements à l'émergence de la Côte d'Ivoire.

Je voudrais également insister sur le rôle prépondérant du secteur privé, principal moteur de la croissance économique, qui devra stimuler l'innovation et le transfert de technologies.

Enfin, les partenaires au développement devraient, pour leur part, continuer d'apporter leur appui technique et financier à la réalisation de nos objectifs.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Le succès dans la mise en œuvre du Plan National de Développement et de l'Étude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 dépend de l'implication de tous. C'est pourquoi, la rencontre de ce matin m'offre l'occasion de vous exhorter à vous approprier ces documents de référence, pour que ensemble, nous puissions hisser notre pays au rang des pays émergents et de puissance industrielle.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais clore mon propos sans renouveler une fois encore mes remerciements à l'ensemble des personnalités présentes ce matin pour leur participation hautement appréciable à cette cérémonie.

Sur cette attente forte, je déclare ouverte, au nom de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, la Cérémonie de diffusion et de vulgarisation de l'Étude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 et du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

Je vous remercie.